

AU JOUR LE JOUR

CONSEIL NOTRE-DAME D'OTTAWA

L'assemblée annuelle du Conseil local Notre-Dame d'Ottawa No 1 a eu lieu le 22 janvier, au Monument National d'Ottawa. En présence d'un auditoire de trois cents personnes, les officiers ont fait leur rapport de l'année courante. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. J. A. Pinard, ancien membre de l'Exécutif, M. C. S. O. Boudreault, président de l'Association d'Education, M. J. M. Fleury, jadis greffier général de la Société, MM. Aurélien et Raoul Bélanger et plusieurs principaux citoyens d'Ottawa.

Voici la teneur des rapports soumis à l'assemblée.

Rapport du président, M. le Dr R. H. Parent.

Messieurs,

Il m'est doux et agréable de vous présenter mon rapport annuel de président du beau Conseil No 1 de l'Union St-Joseph du Canada.

Comme il vous sera donné de le constater par les rapports du receveur, du trésorier et des censeurs, nos finances sont dans le plus florissant état. Il y a lieu de s'en réjouir et d'en féliciter les officiers responsables d'une aussi bonne administration. Car, comme on juge d'un arbre par les fruits qu'il porte, il faut juger les mutualistes par les résultats qu'ils obtiennent.

Je dois des remerciements et des félicitations aux officiers en charge durant le terme qui vient d'expirer. Ils n'ont facilité la tâche de la direction du Conseil et m'ont été d'un grand secours, tant par leur compétence que par leur dévouement. En fait, à eux doit revenir tout le mérite. L'intérêt qu'ils ont pris à la bonne administration locale et à la prospérité générale de la Société, doit leur être un juste sujet de satisfaction et leur donne droit à la reconnaissance des apôtres de la mutualité catholique et nationale.

Aux membres qui ont aidé le conseil dans son rôle souvent plus difficile qu'éclatant, je dis un merci plein de gratitude et de sincérité

L'Union St-Joseph du Canada a passé par ce que nous pourrions appeler l'année terrible de l'augmentation des taux. Et le Conseil No 1 a donné l'exemple à tous les autres, en conservant ses membres.

Dans la faible mesure de mes capacités, j'ai essayé de me rendre digne de la confiance mise en moi. La tâche m'a été relativement facile, grâce aux sages conseillers qui siégèrent à mes côtés. Entouré de la sorte, j'ai cru que le mieux à faire c'était, comme le roi d'Angleterre, de régner sans gouverner.

Merci, messieurs, de votre obligeante attention, et daignez croire aux sentiments de profonde sympathie de votre humble serviteur,

R. H. PARENT.

Rapport du Receveur, M. Eug. Labelle.

Monsieur Eugène Labelle a présenté son septième rapport en sa qualité de secrétaire receveur du Conseil No 1. Il a constaté que l'effectif du Conseil, de 1449 membres lors de sa nomination au poste de receveur, en 1905, est aujourd'hui de 1876, soit une augmentation de 427. Sur ce nombre, M. Labelle a fait admettre lui-même 307 membres. Les recettes, qui se chiffraient à \$20,347 par année, atteignent maintenant le chiffre de \$31,973.88. Le dévoué secrétaire receveur a expliqué sa manière d'agir pour empêcher les suspensions et les radiations: il y arrive à force de travail et de diligence, mais les résultats sont des plus à sa louange. Jadis la moyenne des suspensions était de 111 par mois avec un effectif de 1449 membres; à présent elle n'est que de 22. Si le conseil réussit à terminer l'exercice financier avec un excédent de \$250, c'est qu'il sait veiller de près à l'administration. Ainsi, il paye un loyer mensuel de \$40, mais a des sous-locataires de qui il retire chaque mois \$55.00. C'est un bénéfice net de \$15. De plus, par l'organisation de séances dramatiques, le Conseil se crée une autre source de revenu.

Ce rapport du populaire receveur a été accueilli par force applaudissements.

Rapport du Trésorier, M. O. Paquette.

Les chiffres ont leur éloquence. M. Paquette l'a prouvé. Les recettes totales ont été de \$31,973.88 durant l'année. La commission de 6% a donné au Conseil \$1,918.43, ce qui avec les autres revenus a fait une somme totale de \$2,723.72. On a dépensé \$480 pour loyer, \$1,000 pour salaire du receveur, \$563.76 pour salaire des officiers, soit un total de \$2,473.09, laissant une balance, à la fin de l'année, de \$250.63.

Le nombre de membres, de 1867 le 31 décembre 1911, était de 1875 le 31 décembre 1912. Il y a eu 115 radiations mais 116 admissions.

On trouvera, ailleurs, le résultat des élections pour le terme 1913.

L'assemblée a discuté des questions d'intérêt général et s'est dispersée à 11 heures p. m.

* * * *

THETFORD MINES.

Dimanche, le 26 janvier, eurent lieu les élections et l'installation des officiers pour le terme 1913-14, du Conseil No 113 de Thetford Mines de l'Union St-Joseph du Canada.

Le Président, M. Eusèbe Larose, et ses collègues, ont tenu à faire les choses grandement; aussi, ils ont crânement réussi.

M. Ch. Mailly, président du Conseil de district de Québec, ne pouvant être présent, délégua le vice-président, M. J. L. A. Godbout, accédant à l'aimable invitation de tous les membres du Conseil de Thetford Mines.

L'Organisateur en chef, M. O. J. Rochon, ne put se soustraire à la pressante demande du Conseil, et, anxieux de voir les trois districts de l'Union réunis pour mieux célébrer la fête du Conseil de Thetford, chemin faisant, prit avec lui M. J. B. Friset, organisateur du District de Montréal.

Inutile de dire que la présence de ces trois visiteurs fut bienvenue par les deux cents membres qui composent le Conseil de Thetford.

Le digne et vénéré curé, M. Gaudreau, a fait au prône un chaleureux appel à tous ses paroissiens qui, bien que pour la plupart appartenant à d'autres sociétés, — et elles sont légion à Thetford Mines, — se sont fait un devoir de répondre au désir de leur curé, qui aime toutes les Sociétés nationales et catholiques, mais aussi, qui a un faible mani-

feste pour la vieille mais toujours jeune Union St-Joseph du Canada.

Donc, après la Messe, à la salle ordinaire, plus de soixante-quinze personnes se réunirent et M. Larose, président du Conseil, ouvrit l'assemblée qu'il présida d'une façon remarquable.

Il présenta l'organisateur en chef M. le Docteur O. J. Rochon, qui ne fit que quelques remarques bien appropriées, se réservant pour la grande assemblée qui devait avoir lieu à l'issue des Vêpres.

Puis, le Vice-président du Conseil de district de Québec, M. J. A. L. Godbout, porta la parole et enthousiasma l'auditoire par sa parole chaude et vibrante en traitant de la mutualité; mais lui aussi se réservait pour la deuxième assemblée.

Ce fut alors au tour de l'organisateur J. B. Friset, qui, comme ses prédécesseurs, recueillit sa part d'applaudissements. Il fit un vibrant appel à tous les membres,

leur disant de venir en nombre avec leurs dames et leurs amis à l'assemblée qui devait avoir lieu à trois heures, ce qui ne manqua pas, car la salle ordinaire étant trop restreinte pour contenir la foule, il fallut se transporter dans la grande salle, adjacente et encore fut-elle aussitôt envahie par la multitude d'hommes et de dames qui manifestèrent leur adhésion aux brillants discours par des applaudissements souvent répétés.

Une salve d'applaudissements prolongés marqua l'entrée de M. le Curé Gaudreau, qui prit place à droite de l'Organisateur en Chef, le Dr Rochon, qui présidait.

Parlèrent tour à tour MM. Rochon, Godbout, Friset, Larose, M. Hudon, président des Artisans, et M. Legendre, président de l'Alliance, puis le président du conseil, M. Larose, fit une splendide allocution, et M. le Curé exhorta ses ouailles à se joindre au bataillon de la mutualité en s'enrôlant dans les rangs de l'Union St-Joseph du Canada. "Je souscris de tout cœur, dit-il, à tout ce que les orateurs vous ont fait entendre."

L'assemblée fut présidée par le Dr Rochon, l'élection par J. B. Friset, et l'installation par M. Godbout.

Les dames, au nombre de 35, auront sous peu leur Conseil, ce qui est attendu avec impatience.

Plusieurs personnes présentes demandèrent leur admission et on se sépara en se promettant de répéter souvent cette petite fête.